visoire et ses délégués firent entendre leurs justes réclamations. reco

Nor

d'H

AVAI

d'E

Jos.

les

de

201

dés

T.US

10

L'Angleterre manifesta au gouvernement canadien le mécontentement que lui causait l'arrestation de nos délégués.

D'un autre côté, Sa Grâce Monseigneur Taché n'épargnait aucune fatigue, aucune peine pour faire connaître à tous les biens veillantes intentions de la Couronne à l'égard des habitants du Nord-Ouest.

Durant tous nos troubles nous avions toujours été remplis d'espoir que si nos humbles réclamations arrivaient jusqu'au trône de Sa Majesté, Elle ne nous laisserait pas écraser. Aussi faisions nous flotter avec confiance le drapeau britannique audessus de nos têtes. La généreuse condaite que l'Angleterre venait en effet de prendre vis-à-vis de nous et les assurances si respectables que notre Archevêque nous donnait au sujet des arrangements que nous ferions avec le Canada, nous engagèrent, nonobstant l'outrage fait à nos délégués, à ne pas changer notre disposition de traiter avec le gouvernement canadien.

Sur ces entrefaites, le gouvernement Provisoire avait obtenu l'avantage d'être